

Notes de L1 et L2

Par **Xoumilolo**, le 17/06/2013 à 15:55

Bonjour,

Voici mes notes de L1 et L2, qui sont très passables... Est-il impossible à ce niveau d'avoir un M2 réputé?

L1: S1: 11,75 S2: 10,5

L2: S3: 12,05 (AB) S4: 11

Merci d'avance !

Par **Jay68360**, le 17/06/2013 à 17:52

Bonjour à toi,

Je te conseille de faire un tour sur ce blog qui est vraiment d'une grande aide quand on est un peu perdu dans les dires des uns ou des autres : <http://patrickmorvan.over-blog.com/article-23224008-6.html#c>

La masse de question auquel ce Professeur de Paris 2 a pu répondre permet de dégager des axes importants.

Ce qu'on peut en retirer, c'est que ce sont avant tout les notes de L3 et de M1 qui comptent pour déterminer ton réel niveau et sur lesquelles semblent se focaliser les recruteurs en master 2, même si les premières années ne sont pas terribles, on peut donc espérer prétendre à une bonne formation après la première année de master.

Pour ce qui est de ton cas, ton dossier est bon pour le moment, si tu as obtenu ces notes à la première session sans redoublement, tu trouveras certainement un bon M2 en continuant comme cela, soit en navigant entre 11 et 12 annuellement (s'en référer au paragraphe où il développe sa conception de "ligne de flottaison").

Bonne fin de journée.

Par **Xoumilolo**, le 18/06/2013 à 17:32

Bonjour,

Je te remercie, y a-t-il d'autres avis ? En fait je trouve surprenant que sans mentions je puisse avoir un bon master... Comme notarial par exemple ! Je connais beaucoup de monde qui a des mentions assez bien sans être des étudiants exceptionnels pour autant mais des bosseurs, donc finalement est-ce qu'un bon dossier n'est pas nécessairement à 13 ou 14 (plus qu'à 11 ou 12!). Il y a aussi un bon nombre de mentions "bien", ce qui fait que si toutes les mentions postulent aux bons M2 je n'ai aucune chance. Je dis surtout ça parce que je vois des personnes qui se demandent si "à 15 de moyenne avec une chute à 13 à un semestre elles pourront faire notarial" et d'autres leur répondre que ce dossier est "assez bon" mais qu'elles doivent "compléter avec des stages quand même". Je connais aussi des mentions TB et plusieurs personnes qui la frôlent !

Quelle part de nos possibilités d'intégrer un bon M2 sont déterminées en fin de L2? Dans quelle mesure suis-je désavantagé par rapport à ces personnes ayant des notes de 16 environ...?

Merci d'avance !

Par **titoom**, le **18/06/2013 à 17:50**

Bonjour,

Tout d'abord, vous parlez beaucoup de mentions mais les notes mentionnées ne sont pas correctes.

En effet, dans les plus grandes facultés (Paris I Sorbonne, Paris II, Lyon III ...), la mention AB débute à 13, la mention B à 15 et enfin la mention TB à 17.

Si vous voulez postuler dans un master II coté, il faudra plutôt appliquer ce barème.

Puis, la mention ne se calcule pas sur un semestre mais sur l'année. Ainsi, avoir 14 au S1 puis 11 au S2 ne permet pas d'affirmer qu'on a pu obtenir une mention puisque la moyenne équivaut à 12,5 tandis que la mention AB est à 13.

Enfin, d'après le blog du professeur Morvan, un dossier qui ouvre toutes les portes se situe à 12 (chaque année) et au dessus. Par le terme "ouvrir les portes", le professeur entend que la personne en question peut intégrer les masters les plus cotés, sous réserves d'autres bonifications du cv (Stage, anglais, activité extra-scolaire).

En outre, le professeur affirme que les deux années qui comptent le plus sont les années de L3 et de M1. Dès lors, le fait que vous n'avez pas atteint 12 de moyenne à vos années de L1 et de L2 n'abdique en rien vos chances d'intégrer un bon master II puisque tout se jouera réellement en L3 et en M1.

Bonnes chances !

Cordialement ;)

Par **Jay68360**, le **18/06/2013** à **18:34**

Et pour parler plus spécialement des formations estampillées notariale, il est vrai qu'elles sont les plus demandées et donc les plus sélectives. Mais à part affirmer qu'il faut viser les meilleures notes, justifier comme le dit titoom de bonifications (stages, DU en rapport, maîtrise de l'anglais...) pour séduire le recruteur du M2 visé, on ne peut pas être trop catégorique.

Au final, avec de bons résultats tout au long de ton cursus, ce type d'atout, tu auras toutes tes chances d'intégrer un M2, même si bien-sûr il y aura toujours des étudiants qui te passeront devant avec un meilleur dossier, pour former toute la promotion, il y aura forcément la place pour des étudiants avec des résultats plus modestes les premières années.

Par **Yn**, le **19/06/2013** à **16:23**

Xoumilolo, tu es encore loin du M2. Pour l'instant, tes notes n'ont aucune valeur en elles-mêmes : tu es un étudiant sérieux qui a obtenu sa L1 et sa L2 directement, c'est un point positif.

Autrement dit, c'est à toi de jouer, les choses sérieuses débutent à partir de septembre. Tu as toutes les cartes en main pour commencer à construire un bon CV. Les directeurs de M2 se fichent des notes obtenues en L1-L2. Si tu obtiens des mentions en L3 et M1, tu auras le niveau universitaire requis pour postuler à des bons M2.

Ce n'est toutefois pas suffisant : il faut également faire sanctionner ton niveau d'anglais (TOEIC, TOEFL, ...) et des stages divers et variés (avocat, notaire, huissier, banque) et autres éléments intéressants qui constituent un plus (ex. des étudiants font du bénévolat juridique dans des associations, donnent des cours de droit le soir, etc.)

Enfin, il faut contextualiser tes notes : es-tu dans une grande université (au minimum 800 inscrits en L1-L2) qui sélectionne énormément pendant ces deux années ou, au contraire, dans une petite antenne de province dans laquelle les exigences sont moindre ? Autrement dit, la mention obtenue à Aix-Marseille n'est pas la mention obtenue à Corte.

Pour ma part, j'ai constaté que le niveau peut énormément varier, tu peux par exemple être à 12 dans une université et peiner à obtenir 10 dans une autre pour un travail équivalent.

Si tu veux maximiser tes chances d'admission en M2, mieux vaut avoir fait L3 et M1 dans une grande université (beaucoup d'étudiants, qui offre de nombreux M2, des intervenants renommés, etc.).

[citation]En effet, dans les plus grandes facultés (Paris I Sorbonne, Paris II, Lyon III ...), la mention AB débute à 13, la mention B à 15 et enfin la mention TB à 17. [/citation]
Ah bon ?

Par **Duchemin-o**, le **04/01/2023** à **00:43**

Monsieur,

Je me permets de vous écrire pour solliciter votre aide concernant les mutations de faculté. Je suis actuellement étudiant en droit à l'université de Bordeaux et j'ai de bonnes notes en droit constitutionnel (17 de moyenne au premier semestre). Cependant, j'ai moins bien performé en droit civil avec seulement 12 de moyenne.

Je suis originaire de Paris et ma famille me manque beaucoup. C'est pourquoi je souhaiterais savoir quelles sont les modalités d'admission pour une mutation de faculté vers l'université Paris I Panthéon Sorbonne.

Je vous remercie par avance de votre attention et de votre temps.

Cordialement, Duchemin O.